
COVID-19 PREVENTION : dépistage et mesures sanitaires



L'Allier n'a pas été placé parmi les départements soumis à un couvre-feu avancé à 18h. C'est une bonne nouvelle, car la mesure n'était pas adaptée à notre territoire. Cependant, le virus COVID-19 est toujours très actif dans le département, et nous devons poursuivre les efforts et les mesures pour limiter sa propagation. La Ville de Vichy continue donc ses opérations visant à sensibiliser la population à un respect strict des consignes en vigueur et à se faire tester, notamment avant la reprise du travail.

PREVENTION

Se faire dépister pour la reprise du travail

Les vacances et les fêtes ont pu être l'occasion de brassages, aussi la Ville de Vichy et Vichy Communauté ont proposé à leurs agents, notamment ceux travaillant dans les crèches ou les écoles, de se faire tester, dès lundi, avant la reprise.

Toutes les personnes qui le souhaitent peuvent également se faire tester dans les différents centres ou laboratoires...

DEPISTAGES

Se faire tester, c'est protéger ses proches, ses collègues et les personnes les plus fragiles...

Centre de dépistage de la CPTS à la Maison des Associations

A partir du 4 janvier, la Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) de Vichy, en lien avec la Ville de Vichy, rouvre le centre de dépistage gratuit, de 10h à 16h30 à la Maison des Associations (entrée bd de l'Hôtel de Ville). Deux types de tests sont pratiqués : antigéniques et PCR, en lien avec les laboratoires du territoire.

Le nombre de tests effectués chaque jour étant limité, il est vivement recommandé de prendre rendez-vous auprès du N° vert Vichy Solidaire : 0 800 70 99 99 (du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et 13h30 à 17h).

► Le jour du test, se munir d'une pièce d'identité en plus de la carte vitale (Test pris en charge par la CPAM).

Dépistages réalisés par les laboratoires

Au Laboratoire du Centre Hospitalier à Vichy - sur RDV au 04 70 97 13 80

Dans les laboratoires privés

- **LBM MAYMAT** à Bellerive-sur-Allier - sur RDV au 04 70 32 31 02
- **LBM SYNLAB AUVERGNE** à Bellerive-sur-Allier - sur RDV au 04 70 98 21 10
- **LBM GEN BIO** à Vichy (*Clinique La Pergola*) - sur RDV sur www.genbio.fr/covid-19-prelevement-naso-pharynge/ ou au 06 26 44 86 55.

Cet examen, sans ordonnance, est pris en charge par la CPAM (se munir de sa carte vitale).

PROTECTION Rappel des principales mesures

● **port du masque obligatoire*** (cf arrêté préfectoral N°3182/2020 du 27 novembre 2020).

- dans le secteur commerçant défini par le triangle compris entre la place de la gare, la rue de Paris, la rue Lucas, la rue Wilson et l'avenue Doumer, dans la rue Foch, la rue Lyautey entre la place de la Victoire et l'intersection avec l'avenue des Célestins ainsi que dans la portion de la rue Jean-Jaurès comprise entre le pont du Sichon et la rue Gaillard de 10h à 20h
- dans le Parc des Sources, de 17h à 21h
- autour du plan d'eau, sur les rives droite et gauche entre les ponts de Bellerive et de l'Europe, le week-end de 10h à 19h
- aux abords des crèches, établissements scolaires, secondaires et d'enseignement supérieur aux heures d'entrées et de sorties
- dans les bâtiments publics
- au Grand Marché et sur les marchés et évènements en plein air
- dans les commerces

Le non-respect de cette obligation expose les contrevenants à une amende de 135 euros.

** sauf pour les enfants de moins de 11 ans et les personnes en situation de handicap munies d'un certificat médical*

☞ **Le masque est par ailleurs conseillé sur l'ensemble de la ville.**

- respect de la **distanciation**
- respect des **gestes-barrières**
- **couvre-feu** à 20h et sorties soumises à **attestations dérogatoires entre 20h et 6h du matin**
- **interdiction des rassemblements** de plus de 6 personnes
- **respect de la période d'isolement en cas de résultat positif ...**



v

CONTACT PRESSE

Marie-Bénédicte REYNARD

Chef de cabinet – Relations presse

04 70 30 55 12 – 06 18 45 15 40

mb.reynard@ville-vichy.fr